



FRANCOPHONIE

Ouverture de la 16^e conférence des présidents de l'APF

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Myouba, a ouvert hier, en présence du député de la 10^e circonscription des Français de l'étranger, Amélia Lakrafi, les travaux de la 16^e conférence des présidents des Assemblées parlementaires de la francophonie (APF) et des

sections Afrique. L'objectif de ces sessions de travail vise à réunir les parlementaires du continent en vue d'adopter des positions à même d'infléchir certains choix planétaires dans divers domaines. « Cette rencontre à laquelle prennent part 16 pays africains constitue, à

l'heure où le continent est à la croisée des chemins, le lieu du consensus pour adopter les thématiques qui seront discutées lors de la prochaine assemblée régionale de l'APF prévue du 25 au 27 mai prochain à Cotonou au Bénin », a déclaré l'orateur.

Page 3

AFRIQUE CENTRALE

Redresser la situation économique de la Cémac



Baltasar Engonga Edjo'o au sortir de l'audience/DR

Le président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Baltasar Engonga Edjo'o, a plaidé, lors d'un échange le 14 avril avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, pour la poursuite des mesures engagées pour redresser la situation économique de la sous-région d'Afrique centrale. Il a sollicité du président congolais son soutien pour réunir ses pairs le plus rapidement possible afin de définir des stratégies pour trouver des solutions et anticiper les crises à venir.

Page 3

COOPÉRATION

Abidjan salue ses liens avec Brazzaville



Kandia Kamissoko Camara s'entretenant avec le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso/DR

Reçue à Oyo dans le département de la Cuvette par le président de la République Denis Sassou N'Guesso, la présidente du Sénat de la Côte d'Ivoire, Kandia Kamissoko Camara, a salué l'excellence des relations de coopération qui existent entre son pays et le Congo. « Le président Alassane Ouattara nous rappelle la fraternité, les sentiments de grande admiration qui existent entre lui et son homologue congolais », a-t-elle indiqué à l'issue de l'audience.

Page 16

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

MCPLC engage une procédure légale

L'association Marcher courir pour la cause (MCPLC) a dénoncé hier, dans un communiqué de presse, l'utilisation frauduleuse de sa marque « 72 heures du Mayombe », par José Cyr Ebina contre qui elle dit avoir engagé une procédure légale pour faire respecter ses droits. Dans une démarche de professionnalisation et de protection juridique, l'association a, en effet, procédé au dépôt officiel de plusieurs marques auprès de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle. « Toutes ces marques bénéficient d'une protection juridique complète dans le cadre de la législation en garantissant à l'association l'exclusivité de leur usage et la possibilité de toute action en justice en cas de violation », rapporte le communiqué.

Page 16



Une vue des participants à la dernière édition/DR

Éditorial

Ecole propre

Page 2

ÉDITORIAL

Ecole propre

Plusieurs établissements scolaires de Brazzaville ont participé à une compétition sur le thème « Zéro déchet en milieu scolaire ». La toute dernière édition a été remportée par l'école primaire de Kombé, dans le huitième arrondissement de la capitale.

Sous l'angle pédagogique, l'initiative « Ecole propre » a pour objectif d'encourager les élèves à adopter, dès le plus jeune âge, des bonnes pratiques en matière de déchets en faisant d'eux des agents du changement de mentalité en matière d'assainissement et de protection de l'environnement.

L'ambition des pouvoirs publics de créer les conditions d'une gestion salubre de la cité nécessite, en effet, l'implication communautaire des citoyens qui doivent être conscients des enjeux et impliqués en toute responsabilité si l'on veut enfin débarrasser les localités urbaines et rurales des immondices qui les envahissent par endroits.

Récemment, la première conférence sur l'assainissement urbain a débouché sur des recommandations dans le but de consolider cette démarche de sensibilisation en milieu scolaire notamment. Cette initiative pourrait être élargie à d'autres structures : hôpitaux, marchés, quartiers, arrondissements, villes et villages. On ne le dira jamais assez, la propreté prévient les maladies.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

L'AAJRC portée sur les fonts baptismaux

Des professionnels de l'information et de la communication viennent de s'unir au sein d'une organisation dénommée « Amicale des anciens journalistes de Radio Congo » (AAJRC) dont l'assemblée générale constitutive a eu lieu le 15 avril, à Brazzaville.



Le présidium des travaux / Adiac

Au terme des travaux, les participants ont mis en place les instances dirigeantes de l'AAJRC, notamment le bureau exécutif de cinq membres et le commissariat aux comptes de trois membres. Michel Rudel Ngandziami à qui est revenu la charge de présider cette organisation à caractère social a rappelé au plénum de l'assemblée générale que l'idée de la créer est née lors des obsèques du journaliste Hilaire Kimbatsa.

« Nous venons de quitter le régime informel pour une organisation mieux structurée qui prescrit les devoirs et définit les droits de chaque adhérent sans oublier la vision que nous voulons matérialiser », a-t-il déclaré, avant d'inviter ses collègues à être fiers d'avoir por-

té sur les fonts baptismaux une idée qu'ils ont murie pendant plusieurs années.

« Soyons tous fiers d'être les cofondateurs de notre amicale, pour avoir mis sur pied un édifice qui traduira assurément le concept de vivre ensemble en une réalité vivante. Notre volonté couplée à notre enthousiasme affichée ici doivent créer une dynamique susceptible d'affermir la solidarité agissante en notre sein », a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, Michel Rudel Ngandziami a exhorté les membres de la structure à être plus unis en vue d'entretenir la flamme allumée en ce jour mémorable de sa naissance. « Le bureau exécutif fera de son mieux pour ne pas éteindre cette flamme. Voi-

ci notre nouveau-né. Il nous faut l'entourer en permanence d'un élan de cœur pour qu'il ne soit pas un mort-né. L'AAJRC est créée non seulement pour exister, mais également pour agir », a-t-il renchéri.

L'orateur a brièvement présenté le contenu de la future feuille de route aux participants. « Loin d'être ambitieux à l'extrême, le bureau exécutif présentera à la session inaugurale une feuille de route qui canaliserà les premiers pas de notre organisation en prenant en compte les principaux volets de notre action, à savoir le social, les loisirs, la culture et la formation. Cette occurrence sera l'occasion de lancer la campagne d'adhésion », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Seize pays participent à la 16^e conférence à Brazzaville

Le président de l'Assemblée nationale du Congo, Isidore Mvouba, a ouvert le 15 avril à Brazzaville les travaux de la 16e conférence des présidents des assemblées et sections de la région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), qui réunit les représentants de seize pays membres ainsi que les présidents des parlements de la Cédéao et de la Cémac.

Se réunissant dans la capitale congolaise jusqu'au 16 avril, les parlementaires venus, entre autres, du Cameroun, du Bénin, de l'Angola, de Djibouti, de la RDC, du Rwanda, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Mauritanie, du Maroc et de la Guinée équatoriale planchent sur l'analyse des situations politiques dans les Etats et sur le fonctionnement administratif de la région afin que celle-ci soit plus efficiente et attractive pour le bien-être des populations. Le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, député maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a, dans son mot de bienvenu, souhaité que ces assises puissent contribuer au renforcement des liens entre les pays membres, à la promotion de la paix et à la consolidation de cette institution parlementaire autour des valeurs de justice, de liberté et de développement. La déléguée générale de l'APF, Amélia Lakrafi, a rappelé que la francophonie n'est pas qu'un espace linguistique, c'est une communauté vivante, riche dans sa diversité, unie par tout le monde

et surtout pour les valeurs. Elle a également salué le rôle moteur de la région Afrique. « *L'Afrique donne à notre assemblée son souffle, son énergie, sa vitalité... Je vais vous dire ici ma pleine et entière disponibilité en tant que déléguée générale pour soutenir vos initiatives car nous avons une mission commune : défendre la démocratie, l'Etat de droit et porter la parole et la voie du peuple, de nos peuples. Le monde change vite et brutalement. Partout, les tensions s'intensifient, les oublis s'accumulent, le multilatéralisme est mis à mal. En même temps, dans notre espace francophone, nous observons des reculs préoccupants, c'est pourquoi nous devons parler franc et très clair* », a-t-elle déclaré, précisant que la diplomatie parlementaire est un outil précieux qui se repose sur la confiance et le dialogue. Amélia Lakrafi a, par ailleurs, remercié les autorités congolaises au premier rang desquelles le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, surtout la ville de Brazzaville, une terre

d'accueil empreinte d'histoire et de mémoire qui est aussi un grand symbole. « *Brazzaville, capitale du monde libre en 1944 a incarné l'espoir, la dignité, la liberté à un moment où ces valeurs vacillaient ailleurs, loin d'ici. Quel meilleur lieu pour réaffirmer aujourd'hui notre engagement commun pour la paix, la démocratie et la solidarité francophone. Etre ici, ce n'est pas simplement répondre à une exigence statutaire, c'est réaffirmer notre ambition* », a reconnu la députée française.

Jouer pleinement son rôle de vigile de la démocratie
Le président de l'APF, Hilarion Etong, a, quant à lui, indiqué que l'année 2025 est un tournant significatif pour la politique de la région. Selon lui, malgré des changements substantiels et des événements qui ont façonné la dynamique politique du continent, la transition démocratique demeure un élément essentiel dans la trajectoire politique de nombreux pays, car des efforts soutenus ont été déployés pour consolider les fondations démocratiques à travers des réformes institutionnelles. Dans un tel contexte, l'assemblée devrait, a-t-il poursuivi, continuer de jouer un rôle de gardien attentif des pratiques démocratiques, des libertés compte tenu des mutations politiques actuelles essentielles pour le bien-être des populations. « La situation qui prévaut aujourd'hui dans notre continent en général et dans l'espace francophone en particulier appelle encore notre vigilance même s'il y a des progrès significatifs qui ont été enregistrés dans bien de pays en matière de démocratie et d'Etat de droit. En tant que parlementaires francophones africains, je nous invite à faire en sorte que notre rôle de vigile de la démocratie ne soit pas un slogan vain où on essaie de réduire tous les engagements pris ces dernières années en un catalogue de bonne intention », a martelé le premier vice-président de l'Assemblée nationale du Cameroun, saluant l'adhésion des membres du bureau de faire de cette assemblée un acteur majeur de la diplomatie et de la médiation parlementaire. Le président actif de la section

congolaise de l'APF, Isidore Mvouba, a, dans son allocution d'ouverture, rappelé qu'à l'heure où le continent africain est à la croisée des chemins, les assises de Brazzaville pourraient être le lieu du consensus pour adopter les thématiques à discuter, du 25 au 27 mai 2025, à Cotonou, à l'occasion de l'Assemblée régionale. « Ces sujets d'importance pourraient porter, entre autres, sur : la nécessité de valoriser la donne démographique au moment où le taux de croissance des populations des pays francophones est significatif ; la lutte contre le réchauffement climatique à l'heure où le Bassin du Congo offre des opportunités en matière de protection des forêts et des tourbières ; la transition énergétique pendant que nos Etats aspirent à améliorer l'accès de nos peuples à l'énergie ; le niveau de nos économies à l'aune du démarrage de la Zone de libre-échange continentale africaine; l'état des lieux du processus démocratique dans les pays francophones », a cité le président de l'Assemblée nationale du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

CÉMAC

Baltasar Engonga Edjo'o annonce la reprise de la croissance en chiffre

Le président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Baltasar Engonga Edjo'o, a échangé, le 14 avril, avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, président dédié du programme de réforme économique et financier de la Cémac.

L'entretien entre Denis Sassou N'Guesso et Baltasar Engonga Edjo'o a porté sur la reprise de la croissance en chiffre en zone Cémac, ainsi que les défis à relever, conformément aux décisions et résolutions du dernier sommet des chefs d'Etat et du gouvernement de la Cémac tenu le 16 décembre 2024 à Yaoundé, au Cameroun. « *Le président de la Commission est appelé à rencontrer tous les chefs d'Etat de la Cémac pour échanger de la date hypothétique pour pouvoir organiser la prochaine conférence ordinaire des chefs d'Etat. Le programme des réformes économiques et financières de la Cémac décidé en 2006, et présidé par son excellence le président Denis Sassou N'Guesso, est objet de réflexion et de la prise des mesures à tout moment* », a déclaré le président de la Commission de la Cémac à l'issue de l'audience. En outre, il a rappelé que la Cémac vient d'organiser un sommet extraordinaire à Yaoundé, au



Baltasar Engonga Edjo'o au sortir de l'audience./DR

Cameroun, et que les rapports présentés sur les résultats de ces réformes ne sont plus alarmants comme en 2016. « *Nous devons poursuivre les travaux, et les mesures sont*

prises pour redresser la situation économique de notre comité. Donc, les actions préconisées par les institutions et nous-mêmes sont prises. Mais c'est une action progressive », a

précisé Baltasar Engonga Edjo'o. Certes, la situation macroéconomique de la Cémac est meilleure aujourd'hui qu'il y a cinq ans, mais la crise commerciale internationale recommande une grande prudence. « *Nonobstant la période de covid19 qui a duré de fin 2019 à 2021, nos économies sont revenues en croissance. Mais on peut constater aussi, de manière concrète, que par exemple la réforme qui portait sur les marchés financiers fonctionne. Puisque nous avons un marché financier qui existe maintenant, les pays peuvent se refinancer auprès de marché de titre de la Cémac. Nous avons une monnaie qui, aujourd'hui, est quasi stable, globalement les indicateurs macro-économiques sont bons, mais les perspectives sont encore meilleures. C'est ça qui est intéressant. Effectivement, nous sommes dans un monde global, notre pays ne vit pas dans un sanctuaire, il est*

membre de la communauté internationale. Donc, les bouleversements qui peuvent y avoir à ce niveau, notamment au niveau du commerce mondial, vont impacter notre pays et notre sous-région », a expliqué le ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale, Ludovic Ngatsé. D'ailleurs, raison pour laquelle, a-t-il poursuivi, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui est le président de ladite réforme, a invité le président de la Cémac « *à faire de son mieux pour que notre sous-région se réunisse le plus rapidement possible afin d'avoir des stratégies pour trouver des solutions et anticiper sur les crises à venir* ». Signalons que le prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cémac se tiendra à Bangui, en République centrafricaine, au cours duquel le président Denis Sassou N'Guesso prendra en main les destinées de la Cémac.

Yvette Reine Boro



L'UNFPA SOLLICITE UNE COTATION POUR LA FABRICATION D'UNE CUVE DE 3 M3 - 3000L RECTANGULAIRE

DESCRIPTION	QUANTITE
Caractéristiques cuve kérobar 3000L - 2 Fonds plats .1000 MRC - Epais. 3 - Dim 1200x1200 sur 2100 de H - Acier S235JRG2 - Long HT 1200 - Trou d'Homme : nombre 1 - type carré - 500x500 mm - Couvercle avec pattes pour cadenas - Pieds en tube 4» - Lg 400 - 2 pattes de levage - 1 évent diam 1» 1/2 - 2 piquages avec manchons 1/2 - 1 règle de jauge translucide extérieur - Epreuve hydraulique à 150G incluse avec certificat Mines. - Plaque de propriété - Peinture anti corrosion grise et finition vert	2
Fabrication de 2 bacs de rétention en acier * Fabrication 2 bacs de rétention en acier 3mm avec robinet de purge Dimension : 1500x1500x1000 Dimension : 2000x1500x700	2
Connexion cuve et GE en alimentation gasoil * Installation pré filtre décanteur séparateur eau * Fourniture et mis en place tuyauterie Galva 3/4 et durite * Fourniture 2 têtes en cuivre pour durite (entrée GO et retour GO) * Colliers de fixation pour béton * Longueur maxi environ 6ML-10ML	1
Fabrication dalle 3mx 1m - Fouilles en pleine masse pour le socle de la dalle - Béton de propreté sous radier de dallage et sous contreforts - Fabrication dalle béton épaisseur 15cm - dosé à 350Kg - Dimension 3mx 1m - Béton armé dosé à 350 Kg/m3	1
- Déplacement porte grillagée - Découpe grille et fabrication porte avec paumelles sur côté gauche du groupe électrogène	1

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressé(e)s peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site :
<https://congo.unfpa.org/fr>
Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Les offres doivent être soumis uniquement à l'adresse mail : procurement.congobrazzaville@unfpa.org

La visite des lieux est obligatoire et se déroulera au Bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC), du 16 au 22 avril 2025, chaque jour de 15h00 à 17h00.
La date limite pour la soumission des offres est le 22 avril 2025 à 17:30 P.M heure Congo



INFORMER, ANALYSER,
DIFFUSER, RAYONNER

Agence d'Information de l'Afrique Centrale,
un acteur économique majeur à vos côtés.

SOCIÉTÉ

ÉCONOMIE

ART, CULTURE, MÉDIA

POLITIQUE

INTERNATIONAL

RÉFLEXION

SPORT



CONTACTEZ NOUS

84, Boulevard Denis Sasso N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

CONNECTEZ VOUS

www.adiac-congo.com
www.lesdepêchesdebrazzaville.fr
www.lecourrierdekinshasa.com
www.adiac.tv

RÉSEAUX SOCIAUX



RÉGULATION

L'ARPCE se dote de seize nouveaux agents assermentés

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) vient de renforcer significativement son dispositif de contrôle. Seize nouveaux agents ont prêté serment, le 11 avril, devant le Tribunal de Grande instance de Brazzaville, conformément au décret n°2009-477 du 24 décembre 2009 portant approbation des statuts de l'institution.

La nouvelle promotion se compose de neuf femmes et sept hommes. Elle reflète l'engagement de l'ARPCE en faveur de la parité dans des domaines techniques traditionnellement masculins. Ces agents sont issus de différentes directions centrales: affaires juridiques, gestion des fréquences, contrôle des réseaux et encadrement des marchés postaux et des communications électroniques. Une diversité de profils qui apporte, entend-on, une expertise variée et complète, essentielle pour une régulation efficace des secteurs concernés.

En vertu de l'article 80 des statuts de l'Autorité de régulation, ces nouveaux assermentés rejoignent les effectifs existants pour assurer la surveillance légale des secteurs sous la juridiction de l'ARPCE. Leur serment les engage



Célestin Endoké (à gauche) et Wilson Bokatola (Directeur des ressources en fréquence) et les agents assermentés./Adiac

formellement à « remplir loyalement leurs fonctions » et à « observer une stricte confidentialité concernant les informations sensibles » décou-

vertes lors de leurs missions.

Le président du Tribunal, Désiré Oko, a rappelé la responsabilité particulière de ces agents. « Vous

êtes des auxiliaires à compétence spécialisée », a-t-il dit, soulignant qu'ils contractent « un pacte signé avec votre conscience, mais

aussi avec l'État et le peuple ». Il a clairement averti que « toute dérive dans l'exercice de ces fonctions exposera les contrevenants à des poursuites judiciaires ». Pour Célestin Endoke, directeur des Affaires juridiques et internationales de l'ARPCE, cette cinquième vague d'assermentation s'inscrit dans la continuité normale des missions de l'institution. Il a particulièrement insisté sur l'importance du devoir de réserve lié à l'accès à des informations stratégiques. « Si l'assermentation constitue indéniablement un honneur, elle représente avant tout une responsabilité exigeante au service de la régulation ; responsabilité pour laquelle vous ne devez jamais faillir », a-t-il conclu à l'attention des nouveaux agents.

Quentin Loubou

SANTÉ

Une enquête révèle l'inaccessibilité des patients aux soins

L'Organisation non gouvernementale « Afrobarometer » a publié, le week-end dernier à Brazzaville, une étude spéciale dont les résultats indiquent que neuf patients sur dix au Congo éprouvent des sérieuses difficultés à se faire soigner dans les structures sanitaires publiques.

L'enquête dite Round 10, réalisée entre octobre et novembre 2024 par l'association « Avenir Nepad Congo », partenaire national d'Afrobarometer, fait un état des lieux alarmant du système sanitaire congolais. Sur un échantillon représentatif de 1200 Congolais interrogés, il en est ressorti que neuf Congolais sur dix, soit 90% de patients, peinent à se faire soigner.

Les prix élevés des prestations constituent l'élément majeur qui empêchent les Congolais à faible pouvoir d'achat à accéder dans les centres de soins. « Neuf Congolais sur dix, soit 90%, disent craindre que l'un des leurs tombe malade et ne soit pas en mesure de payer les frais médicaux jugés plus chers afin de recouvrer sa santé », relève l'étude publiée



Les responsables d'Afrobarometer et les participants posant ensemble./Adiac

par le Dr Etanisslass Ngodi, coordonnateur d'Avenir Nepad Congo.

Ainsi, pour pallier ce blocus, 90% de ces Congolais de-

mandent au gouvernement de leur garantir l'accès universel aux soins de santé.

Sur ce point aussi, il se pose un problème. Ces derniers

doivent souscrire à une assurance maladie universelle mais ne peuvent pas à cause de leur précarité. A ce propos, l'enquête révèle que deux tiers,

soit 67% de personnes bénéficiant d'une assurance médicale, ont recours aux sociétés privées. Pour remédier ce problème, Afrobarometer a adopté quelques recommandations à l'endroit du gouvernement.

Précisons qu'Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage, qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains sur la démocratie, la gouvernance et la qualité de vie. Il a déjà réalisé neuf rounds d'enquêtes dans 42 pays depuis 1999.

Avenir Nepad Congo, par contre, est une organisation sans but lucratif. Créée en 2004, elle œuvre dans le domaine des droits humains et de la promotion de la bonne gouvernance.

Firmin Oyé



AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERETS

N° 30/ASMI/MPTEN/PATN-UCP/2025 DU 11 AVRIL 2025

POUR LA CONSTITUTION D'UN FICHIER FOURNISSEUR DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Nom du Pays : Congo

Nom du Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Intitulé de l'ASMI : Constitution du fichier fournisseur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Congo

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo, en partenariat avec la Banque mondiale, met en œuvre le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) et en accord aux objectifs de l'actuel plan national de développement (PND 2022-2026) qui vise entre autres à favoriser un environnement des affaires propulsé par le secteur privé pour la diversification économique, en particulier dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), et définissant les priorités de développement du pays, notamment la gouvernance, le capital humain, le développement des infrastructures et la prestation de services.

Le PATN, financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour un montant de 100 millions de dollars (60 milliards de francs CFA), se déroule sur une période allant de 2022 à 2027. Ses principaux objectifs sont de renforcer l'accès des populations mal desservies à Internet haut débit et d'améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics numériques.

Dans le cadre de la réalisation de ses activités, l'Unité de Coordination du PATN désire de mettre en place un fichier fournisseur dans plusieurs domaines d'activité et invite les prestataires ayant les références requises à manifester leurs intérêts.

A.DOMAINES DE COMPETENCES

Les domaines de compétences (sans être exhaustif) retenus pour la constitution du fichier fournisseur sont les suivants :

1. Fourniture et services informatiques (matériel informatique, maintenance, consommable connexion internet, vidéosurveillance, visioconférence, Développement des applications web et mobiles ...);
2. Fournitures diverses (fourniture de bureau, pause-café...);
3. Fourniture du mobilier de bureau;
4. Organisation des Séminaires;
5. Location des véhicules et fourniture des billets d'avion, réservation d'hôtel;
6. Restauration;
7. Régie publicitaire, imprimerie et sérigraphie;
8. Assurances;
9. Entretien de bâtiments, nettoyage de bureaux;
10. Autres prestations de service.

B. CONDITIONS DE SOUMISSION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les Manifestations d'Intérêts seront rédigées en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies). Les enveloppes conte-

nants les Manifestations d'Intérêts devront porter la mention extérieure suivante : « AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA CONSTITUTION DU FICHIER FOURNISSEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE POUR LE DOMAINE DE (A PRECISER PAR LE FOURNISSEUR OU LE CONSULTANT) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Seuls les dossiers complets des structures enregistrées à l'ACPCE, respectant la forme et le contenu ci-dessous seront reçus. Après examen, les offres jugées conformes pour l'essentiel seront retenues et agréées. Les prestataires retenus seront consultés directement en cas de besoin.

C.CONSTITUTION DU DOSSIER

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- a) Une lettre de demande d'agrément;
- b) Une copie du registre de commerce;
- c) Une photocopie du numéro d'identification unique;
- d) Une copie des statuts;
- e) Une attestation de non-faillite;
- f) Une Attestation de Conformité Fiscale (ACF) datant de moins de trois (03) mois;
- g) L'adresse et le plan de localisation géographique du siège;
- h) Une attestation de domiciliation bancaire;
- i) Un catalogue des réalisations;
- j) La liste des principaux dirigeants, leurs photos et leurs contacts (téléphone, fax, Email);
- k) Les derniers états financiers certifiés pour les entreprises.

D. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toute personne intéressée peut obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

E. DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERETS

Les manifestations d'intérêts écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier électronique au plus tard le 28 Avril 2025 et le 14eme jours après la publication de l'Avis dans les Dépêches de Brazzaville à 14 heures, heure locale

Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sise au 254, Avenue Prosper Gandzion, à côté de l'Ambassade de la République du Rwanda, Centre-Ville, Arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République Du Congo, Téléphone : (+242) 05 079 21 21, E-Mail : Marchespatn@Gmail.Com.

Fait à Brazzaville, le 11 avril 2025

Le coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

AFRIQUE CENTRALE

Des journalistes s'engagent à promouvoir l'information de qualité

La présidente du Groupe des journalistes pour la paix-Congo et membre du bureau exécutif de la Fédération syndicale des travailleurs de la communication (Fesytrac), Christine Nathalie Foundou, a restitué, le 14 avril à Brazzaville, les travaux de l'atelier de « Renforcement des capacités des journalistes sur l'éducation aux médias et à l'information pour lutter contre la désinformation, la mésinformation pour un journalisme de qualité en Afrique » qui ont mis en place la Fédération des journalistes de l'Afrique centrale.

Organisé à Yaoundé, au Cameroun, du 4 au 5 avril, par le Bureau régional de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) en collaboration avec la Fédération africaine des journalistes, l'atelier a regroupé des journalistes des deux Congo, du Tchad et du Cameroun afin de lutter contre la désinformation sur internet en Afrique centrale et revaloriser le métier du journalisme.

Au terme des deux jours de formation en éducation aux médias, les participants se sont engagés à promouvoir un journalisme de qualité, dans le but de mieux éclairer les consciences et renforcer la démocratie dans une région qui connaît l'essor du numérique. Les thématiques comme « Les désordres informationnels en Afrique centrale : état des lieux », « L'introduction à l'éducation aux médias et à l'information », « Vérification des informations et journalisme d'investigation », « Développement de partenariats



Des journalistes des deux Congo, du Tchad et du Cameroun entourés du président de la FAJ et des experts de l'Unesco/Adiac

pour améliorer l'éducation à l'information sur les médias » et autres ont été développés par différents orateurs, entre autres, Omar Farouk Osman, président de la Fédération africaine des journalistes; Serge Banyimbe, chargé de la communication à l'Unesco et d'autres experts sur les questions du numérique. « Cette formation nous a permis de savoir comment

détecter les fake news sur les réseaux sociaux et comment les combattre. La République du Congo a déjà ratifié une loi spécifique sur le numérique qui nous permettra de protéger notre corporation et lutter contre toutes ces personnes qui la vilipendent », a déclaré la journaliste Christine Nathalie Foundou.

Argumentant ses propos,

la participante du Congo à l'atelier de Yaoundé a précisé qu'« Il s'agit notamment de la loi n°30 du 11/10/2023 relative à l'ouverture du canal USSD aux services à valeur ajoutée et leur interopérabilité au Congo; de la loi n°71 du 16/08/2022 portant attribution du label start-up du numérique et de l'innovation technologique; ainsi que des lois sur la cybersé-

curité et contre la cybercriminalité en vigueur depuis juin 2020. La loi sur la cybersécurité régit le cadre juridique national de sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications électroniques et celle sur la cybercriminalité définit les infractions et la procédure judiciaire en la matière, en complément des dispositions du code pénal. D'autres lois de 2019 renforcent l'arsenal législatif du secteur; notamment la loi n°29 du 10/10/2019 sur la protection des données à caractère personnel et la loi n°37 du 12/12/2019 relative aux transactions électroniques ».

Les professionnels des médias des deux Congo, du Tchad et du Cameroun, membres de la Fédération des journalistes de l'Afrique centrale, appellent à une forte coopération régionale entre les journalistes et les organisations afin de lutter efficacement contre la désinformation transfrontalière.

Fortuné Ibara

DIPLOMATIE

Échange entre Emmanuel Macron et Mahmoud Abbas dans la perspective d'une conférence

Les deux dirigeants ont échangé dans la perspective de la conférence prévue en juin et qui sera co-présidée par la France et l'Arabie saoudite.

Le président français, Emmanuel Macron, et le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, ont abordé la libération des otages, le retour à un cessez-le-feu et l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza, au cours d'un entretien intervenu le 14 avril. Dans une publication sur le réseau social X, Emmanuel Macron assure que « la France est pleinement mobilisée pour obtenir la libération des otages, le retour d'un cessez-le-feu et un accès immédiat à l'aide humanitaire vers Gaza ».

Pour le président français, « il est essentiel de bâtir un cadre pour le jour d'après: désarmer le Hamas, définir une gouvernance crédible et réformer l'Autorité palestinienne » considérant que « cela doit permettre d'avancer vers

la solution politique à deux Etats, dans la perspective de la conférence de juin. Au service de la paix et de la sécurité de tous ». « Nous avons besoin de paix », a martelé Emmanuel Macron.

L'échange entre les deux dirigeants est intervenu alors qu'Emmanuel Macron a annoncé qu'il envisageait de reconnaître l'Etat palestinien lors de la conférence qui se tiendra à New-York, en juin prochain. « On doit aller vers une reconnaissance et donc, dans les prochains mois, on ira », plaiderait-il au lendemain d'une visite d'Etat au Caire, en Egypte, où il a été reçu par son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi.

L'objectif était de pouvoir « finaliser ce mouvement de reconnaissance réciproque par plu-

sieurs », déclarait Emmanuel Macron, considérant que cette « dynamique collective » devrait « permettre aussi à ceux qui défendent la Palestine de reconnaître à leur tour Israël, ce que plusieurs d'entre eux ne font pas, et d'être clairs pour lutter contre ceux qui nient le droit d'Israël à exister; ce qui est le cas de l'Iran ». Depuis 2024, le président français assure que « la reconnaissance d'un Etat palestinien n'est pas un tabou pour la France », car c'est ce qui est dû « aux Palestiniens dont les aspirations ont été trop longtemps piétinées ». 147 des 193 pays des Nations unies ont déjà reconnu la Palestine, dont plusieurs pays ont officialisé leur reconnaissance, notamment la Norvège, l'Espagne et l'Irlande.

Noël Ndong

IMMIGRATION

Visite éclair de Bruno Retailleau au Maroc

A Rabat, le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, a salué un accord sur « un certain nombre de points » visant à « améliorer la coopération pour les réadmissions » entre la France et le Maroc.

Le ministre Bruno Retailleau a annoncé la création d'un groupe de travail franco-marocain chargé de vérifier la nationalité des migrants en situation irrégulière en France. Il permettra d'instruire la nationalité marocaine de certains clandestins et étrangers en situation irrégulière.

Il pense qu'avoir des équipes mixtes françaises pour l'identification changera les choses. Il a également salué l'accord visant à « améliorer la coopération pour les réadmissions ». Les deux parties se sont félicitées de l'assise solide que constituent les volets sécuritaire et migratoire dans la relation entre les deux pays, appelée à se raffermir davantage.

Le ministre marocain de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, a « proposé l'établissement d'un nouveau cadre global de partenariat et de coopération (...) fondé sur la révision de l'ensemble des accords liant les deux ministères, afin d'en faire un instrument à la hauteur des ambitions communes ». Le visite de Bruno Retailleau au Maroc survient un mois après celle de son collègue de la Justice, Gérald Darmanin.

N.Nd.

REDEVABILITÉ

Le ministère de l'EDU-NC présente son rapport d'activités

Le rapport d'activités présenté par la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté (EDU-NC), Raïssa Malu, le 8 avril à Kinshasa, documente en fait les actions menées dans le secteur éducatif depuis juin 2024 jusqu'à février dernier.

En présence de ses collègues de l'Enseignement supérieur et universitaire, de la Recherche scientifique, de la Formation professionnelle, de la Jeunesse et Eveil patriotique, et de la Culture et Arts, Raïssa Malu a restitué les actions réalisées depuis son arrivée à la tête de ce ministère. Elle a relevé qu'il s'agit d'un rapport articulé en quatre grands axes, dont «Gouverner autrement»; «Les écoles plus adaptées»; «L'amélioration de la qualité»; «Former des citoyens, pas seulement des élèves».

Pour la patronne de l'EDU-NC, ce document présente une cartographie complète du système éducatif national et revient sur les principales réalisations du ministère, analyse les difficultés rencontrées au cours de la période couverte, et trace les grandes priorités stratégiques pour la période 2025-2029, en lien avec le Plan quinquennal du ministère.

En outre, a-t-elle souligné, ce rapport met en évidence les efforts déployés pour renforcer la gouvernance du système éducatif, améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement, promouvoir les valeurs de la Nouvelle citoyenneté et accélérer la transformation numérique du secteur.

L'accent est mis notamment sur l'assainissement du fichier de paie ayant généré une économie de 11 milliards de francs congolais à

Kinshasa, la réception de plus de 400 écoles dans le cadre du PDL - 145T, l'attribution de plus de 49 000 bourses scolaires à des filles dans les provinces du Kasai, l'officialisation du Serment du citoyen dans les établissements scolaires, ainsi que la campagne de recrutement fondée sur le mérite, lancée dans huit provinces.

Les réformes administratives entreprises pour modéliser l'inspection générale et la gestion des examens à travers des outils numériques sont mentionnés dans le rapport, ainsi que les partenariats stratégiques initiés précisément pour le déploiement d'une plateforme nationale d'enseignement à distance.

En abordant le contexte actuel caractérisé par des contraintes financières et des crises sécuritaires persistantes, la ministre d'Etat Raïssa Malou a confié que ce document met en lumière la volonté du gouvernement de transformer en profondeur le système éducatif congolais, en illustrant les engagements tenus tout en exposant avec lucidité les chantiers encore ouverts et les leviers d'amélioration à mobiliser dans les années à venir.

Citoyens, partenaires techniques et financiers, professionnels de l'éducation, chercheurs, journalistes et organisations de la société civile ont été invités à prendre connaissance de ce rapport qui constitue un outil de suivi, de re-



La ministre d'Etat, Raïssa, présentant le rapport à ses invités /DR

devabilité et d'aide à la décision, qui reflète la volonté du gouvernement d'avancer avec rigueur, responsabilité et transparence vers une école de qualité pour tous.

Bien avant la ministre d'Etat, le secrétaire général par intérim à l'EDU-NC, Mathieu Munkenge, a souligné dans son mot de circonstance que cette rencontre était un exercice louable, un devoir de redevabilité. Pour lui, les résultats que la ministre d'Etat a présentés sont en adéquation avec le Plan d'action du gouvernement 2024-2028, le Plan quinquennal 2024-

2029 du ministère de l'EDU-NC, et la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025, auxquels les acteurs et partenaires éducatifs, animés par l'obligation des résultats et le devoir de redevabilité, sont tous engagés pour le redressement du sous-secteur.

Pour joindre l'utile à l'agréable, un échantillon d'élèves du collège Boboto a fait la récitation du «Serment du citoyen» et quelques messages sur la nouvelle citoyenneté, l'artiste Muntu a émerveillé l'assistance par des

slams sur les missions du ministère de l'EDU-NC et la volonté du gouvernement d'améliorer le système éducatif congolais.

Notons que l'on a également noté la présence du vice-ministre de l'EDU-NC, du ministre provincial de la ville de Kinshasa, de l'inspecteur général de l'EDU-NC, du corps diplomatique, des partenaires techniques et financiers, des agents et cadres du ministère, des délégués syndicaux et ceux des parents d'élèves réunis au sein de l'Anapeco.

Martin Engimo

PRISE EN CHARGE DES SINISTRÉS AU STADE DES MARTYRS

Installation des latrines et d'un centre de dépistage

Le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale a déployé, le week-end dernier sur instruction du ministre de tutelle, le Dr Samuel Roger Kamba, d'importants moyens sanitaires au Stade des Martyrs, site d'accueil temporaire des personnes sinistrées suite aux fortes pluies qui ont récemment frappé Kinshasa.

Dans le cadre de l'intervention d'urgence, les équipes du ministère ont procédé à l'installation de trente-cinq latrines pour améliorer les conditions d'hygiène ; à la mise en place de trente lits d'hospitalisation pour l'observation et la prise en charge rapide des malades. Sur le site, le ministère de la Santé a aussi ouvert un centre de dépistage de la tuberculose. Dès les premières opérations, un



cas positif a été détecté. Le patient a immédiatement été pris en charge, conformément aux protocoles sanitaires en vi-

gueur.

Ces actions s'inscrivent dans la réponse coordonnée du gouvernement face aux conséquences des pluies diluviennes qui se sont abattues sur Kinshasa dans la nuit du 4 au 5 avril, causant d'importants dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Pour faire face à cette urgence humanitaire, l'État congolais a relogé temporairement de nombreuses familles sinistrées dans différents sites sécurisés, notamment au stade des Martyrs, tout en leur assurant un encadrement multisectoriel.

Blandine Lusimana

CONFLIT EN RDC

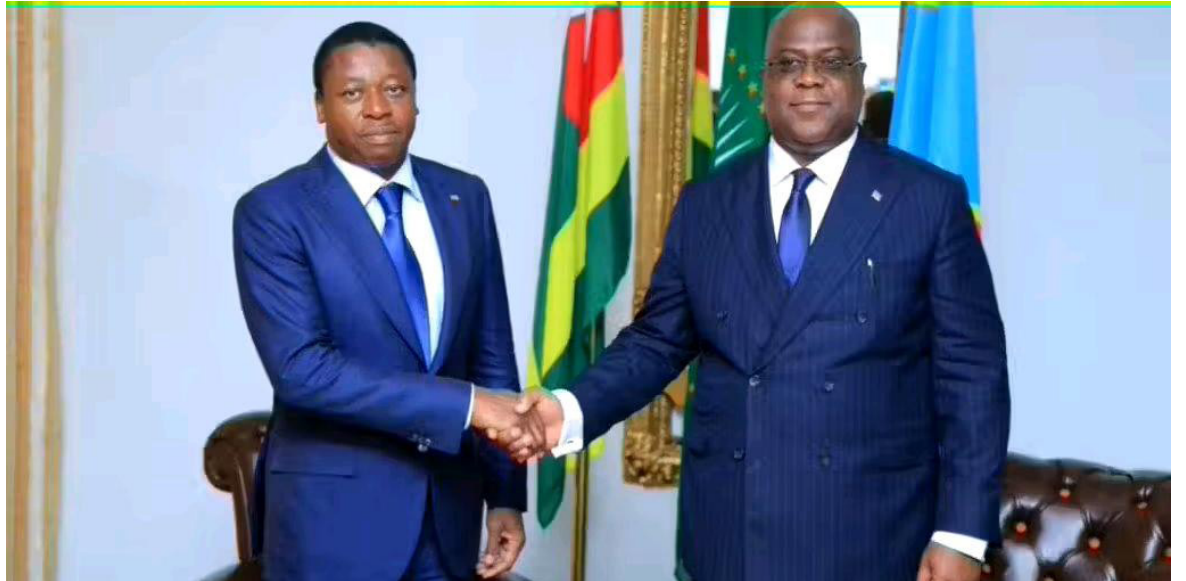
Faure Gnassingbé désigné médiateur

Le président togolais, Faure Gnassingbé, a été désigné médiateur de l'Union africaine dans le conflit qui oppose la République démocratique du Congo (RDC) au Rwanda.

Faure Gnassingbé succède au président angolais, Joao Lourenço, qui occupait la fonction jusqu'au mois dernier et qui a jeté l'éponge après plusieurs tentatives infructueuses de dialogue. Ce choix du président togolais suscite la controverse : une quinzaine d'organisations togolaises dénonce un manque de légitimité de leur président. Sur le terrain, des pourparlers se sont tenus à Doha, au Qatar, entre le gouvernement congolais et les rebelles du M23. À Goma, dans l'Est de la RDC, cette rencontre suscite autant d'espoir que de prudence. Mais la médiation qatarie n'est pas la seule en cours.

Le président togolais devra composer avec le processus de Nairobi, toujours actif, pour tenter de ramener la paix dans une région meurtrie par plus de trente ans de violences. Un rôle crucial pour Faure Gnassingbé, désormais validé par l'Assemblée des chefs d'État de l'UA.

Yvette Reine Boro



Faure Gnassingbé, nouveau médiateur désigné par l'Union africaine/DR

SINISTRÉS DES PLUIES DILUVIENNES

Le ministère de la Santé envisage un plan de désengorgement

Les victimes des pluies diluviennes qui s'étaient abattues la semaine dernière à Kinshasa hébergées dans trois sites, à savoir le stade Tata Raphaël, le stade des Martyrs et l'École Lumumba vivent dans la promiscuité bien qu'elles soient totalement prises en charge par le gouvernement à travers le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale.

Le constat a été établi par le ministre de la Santé, le Dr Samuel Roger Kamba, lors de sa récente visite sur les trois sites. Face au débordement du stade des Martyrs qui a accueilli dans ses installations plus de 4 500 personnes, un plan de désengorgement est en cours vers le stade municipal de Bandalungwa. Cette question a été traitée au cours de la réunion de coordination stratégique sur les incidents sanitaires et humanitaires en République démocratique du Congo tenue récemment au ministère de la Santé. Au cours de cette réunion, il a été établi que des inondations majeures ont touché plusieurs provinces, en particulier la ville de Kinshasa.

Onze zones de santé ont été affectées sur les trente-cinq que compte la capitale. Ces pluies ont causé plus de 5 000 sinistrés, 72 décès et 170 blessés. Les provinces de Tanganyika et du Sud-Kivu ont été également impactées par de fortes pluies. Cette séance de travail a également permis de faire le point sur la situation épidémiologique de l'impox. Les données de la semaine 14 font état de 1 453



La promiscuité risque de favoriser la survenue des épidémies dans les sites des sinistrés./DR

cas notifiés et 4 décès, avec un taux de létalité hebdomadaire de 0,28 %. Au niveau national, le cumul atteint plus de 96 000 cas et 1 700 décès, soit une létalité globale de 1,8 %. On note une tendance baissière dans la majorité des provinces.

Les analyses révèlent que si les cas confirmés concernent principalement les jeunes adultes, les décès touchent majoritairement les enfants de 0 à 14 ans. Plusieurs hypothèses sont explorées : arrivée tardive des patients

dans les centres de traitement, disponibilité des médicaments et qualité de la prise en charge. S'agissant de l'évolution de la campagne de vaccination, l'on note que deux nouveaux lots de vaccins ont été réceptionnés. Il

s'agit de 63 000 doses du vaccin MVA et 50 000 doses du vaccin LCCS. Les activités de préparation à la poursuite de la vaccination sont en cours, notamment à Kinshasa et dans d'autres provinces ciblées.

Par ailleurs, des équipes d'intervention rapide ont été déployées dans six provinces (Tshopo, Sud-Ubangi, Équateur, Tanganyika, Kinshasa et Nord-Kivu) pour renforcer la surveillance, la collecte des données et la coordination sur le terrain. Au cours de cette séance de travail, il a été également fait mention d'un phénomène préoccupant de décès d'animaux sauvages dans le parc de Virunga, au Nord-Kivu, notamment des hippopotames et buffles. Une enquête vétérinaire est en cours pour déterminer les causes exactes. À l'issue de la réunion de coordination, le ministère de la Santé a réaffirmé son engagement à renforcer la coordination multi-sectorielle et à apporter des réponses rapides, adaptées et coordonnées face aux urgences sanitaires et humanitaires.

Blandine Lusimana

Onze zones de santé ont été affectées sur les trente-cinq que compte la capitale. Ces pluies ont causé plus de 5 000 sinistrés, 72 décès et 170 blessés. Les provinces de Tanganyika et du Sud-Kivu ont été également impactées par de fortes pluies.



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



LINAFOOT

DCMP valide sa qualification pour les play-offs

Après un début de saison poussif à la phase classique du championnat national de football, le Daring club motema pembe (DCMP) a fini par obtenir magistralement sa qualification pour les play-offs.

Fin de suspense dans le Groupe B de la 30e édition du championnat national de football (Linafoot)/Ligue 1. Au bord du précipice, le DCMP s'est survolté en arrachant sa qualification pour les play-offs de cette compétition nationale majeure du football. Le 13 avril au stade Joseph-Kabila de Kindu, DCMP s'est imposé face au leader du classement, le club local d'AS Maniema par 2 buts à 1. Les Kambelembele de Kindu ont ouvert la marque par le biais du capitaine Osée Ndombele à la 13e minute. Les Immaculés de la capitale congolaise sont revenus au score par Bingi Belo (33e min), avant d'inscrire le précieux but de la victoire par Obassi Ngatsongo sur penalty à la 88e minute. Après avoir éprouvé de nombreuses difficultés sur le terrain au cours de la phase classique du championnat, DCMP réussit in fine à se hisser, loin de ses bases, aux play-offs. À Kinshasa, le FC Céleste, pourtant bien placé pour



DCMP se qualifie pour les play-offs du championnat de la Linafoot/DR

se qualifier, a vu son rêve s'évaporer à la suite du résultat d'égalité lui imposé par l'OC Renaissance (un but partout). Céleste FC privé de qualification, c'est l'AF Angés verts qui a saisi cette opportunité de qualification en battant, au stade Tata Raphaël, la formation de New Jak par 3 buts à 1. Dans le groupe A, l'US Tshinkunku de Kananga a soumis, toujours le 13 avril, la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi par 1 but à 0 ; et Sa Majesté Sanga Balende s'est imposée sur tapis vert face au TP Mazembe de Lubumbashi (3 buts à 0 Forfait).

Les douze qualifiés aux play-offs

Les six clubs qualifiés du groupe B pour les play-offs sont AS Maniema Union, FC les Aigles du Congo, AC Rangers, AS V.Club, AF anges verts et DCMP. Ceux du groupe A sont TP Mazembe, FC Saint Eloi Lupopo, AS Simba, FC Tanganyika, SM Sanga Balende et CS Don Bosco.

Martin Engimo

Cédric Bakambu rayonnant à Real Betis

Avec six buts en Ligue Europa Conférence, l'attaquant international congolais, Cédric Bakambu, marque l'histoire du Real Betis en compétition européenne.

L'attaquant international congolais de 34 ans a joué un rôle important lors de la victoire (2 buts 0) du club espagnol de Real Betis devant Jagiellonia Białystok de Pologne, le 10 avril, en quarts de finale de la Ligue Europa Conférence. Premier buteur du match à la 24e minute, le joueur formé à Sochaux et passé par Bursaspor (Turquie), Villarreal CF (Espagne), Beijing Guoan (Chine), Olympique de Marseille (France), Olympiakos de Pirée (Grèce) et Galatasaray SK (Turquie) a porté son club en demi-finales de cette joute européenne de football, tout en posant un jalon important

dans sa carrière. En effet, Cédric Bakambu a porté son compteur-but à six réalisations dans cette édition 2025 de la Ligue Europa Conférence (neuf buts toutes compétitions confondues). Il devient ainsi le premier joueur de l'histoire du Real Betis à inscrire plus de cinq buts lors d'une saison européenne, lui qui n'est souvent pas titulaire. Dans le classement des buteurs, seul le Congolo-Angolais Afimico Pululu a fait mieux que « Bakagoal ». L'attaquant de Jagiellonia (D1 Pologne) qui manifesterait le désir de jouer pour les Léopards de la République démocratique du Congo a inscrit huit buts,



Bakambu buteur en Ligue Europa Conférence/DR

étant le meilleur buteur du tournoi jusqu'à présent. La performance de Bakambu est d'autant remarquable

que son début de saison a été compliqué, dérangé, marqué par une vilaine blessure ayant retardé son

retour à la compétition et son intégration au sein de l'effectif andalou.

M.E.

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SOINS ET SERVICES DE SANTÉ DE BRAZZAVILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON) Construction d'un bâtiment pour une chaîne de froid à Lissanga

• Date de publication : 15 avril 2025
• Date limite de dépôt des offres : 29 avril 2025 à 12h00
Dans le cadre du financement de GAVI (Subvention CDS3), la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de Brazzaville lance un appel d'offres pour la construction d'un bâtiment plain-pied destiné à abriter une chaîne de froid à Lissanga (District Sanitaire de l'Île Mbamou). Les entreprises intéressées sont invitées à soumettre des propositions pour trois variantes de construction, selon les ajustements budgétaires possibles. L'attribution se fera sur la base de l'offre économiquement la plus avantageuse.

1. Conditions de participation

- Être une entreprise qualifiée avec expérience en construction
- Fournir un dossier complet comprenant :
 - Documents administratifs (registre de commerce, quitus fiscal, attestation de non-faillite)
 - Références techniques et qualifications du personnel
 - Justificatifs de capacité financière

2. Retrait du dossier

Le dossier d'appel d'offres, incluant les plans et le devis estimatif, est disponible auprès de la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de Brazzaville à partir du 15 avril 2025, moyennant des frais de 10 000 FCFA.

3. Dépôt des offres

Les offres sous pli fermé doivent être déposées au plus tard le 29 avril 2025 à 12h00 à la Direction Départementale des Soins et Services de Santé de Brazzaville.

4. Ouverture des plis

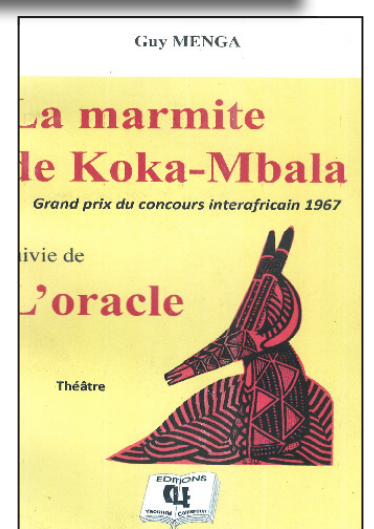
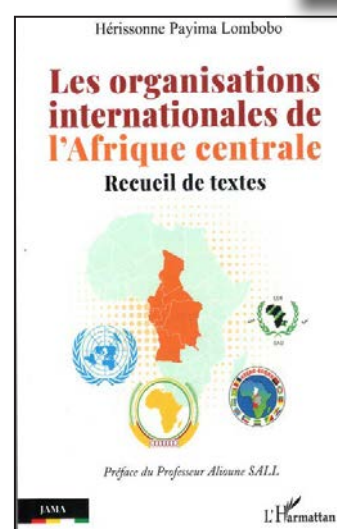
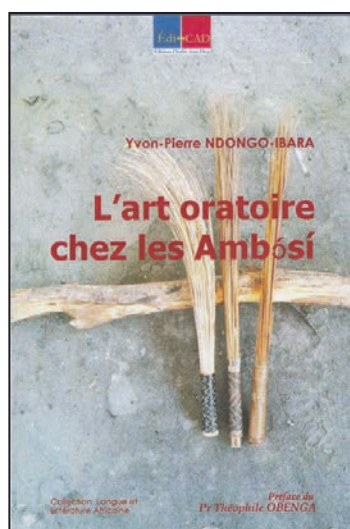
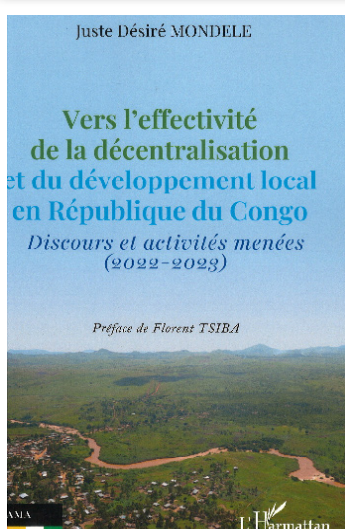
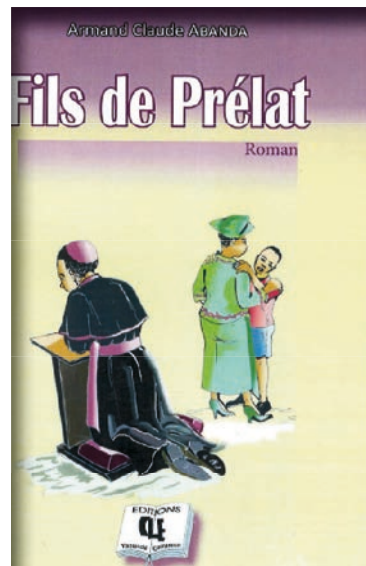
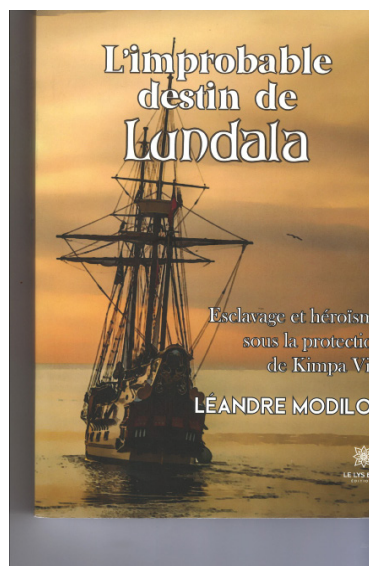
L'ouverture des offres se fera en séance publique le 29 avril 2025 à 14h 30.

Fait à Brazzaville, le 11 avril 2025

Le Directeur Départemental des Soins et Services de Santé de Brazzaville



EN VENTE



MARCHE SPORTIVE «72 H DU MAYOMBE»

Les participants s'entraînent sur une distance de plus de 22km

Dans le cadre de la tenue du 25 au 27 avril de la troisième édition de la marche sportive les «72h du Mayombe», les inscrits à cette activité ont participé, le 13 avril, à une marche urbaine de préparation sur une distance de plus de 22 km.

Les participants au «72h du Mayombe Ecorun» veulent déjà se mettre en ordre de bataille afin d'affronter avec succès la grande forêt du Mayombe. Ils ont participé, aux côtés des partenaires de l'événement, à une marche dont le but consistait à booster leur moral. Cette marche qui a réuni plusieurs dizaines de personnes a permis aux organisateurs de promouvoir les valeurs de cette édition. Le départ et l'arrivée du circuit complet étaient au village des «72h du Mayombe», situé sur la piétonne de l'hôtel Saphir. Pendant près de deux heures, les participants à cette marche d'entraînement ont parcouru la corniche de bout en bout et en aller-retour puisqu'ils sont passés par Mami Wata jusqu'au pont du Djoué avant de revenir et prolonger sur l'avenue Nelson-Mandela jusqu'à la destination finale en passant par l'ex Hôtel Méridien, le Centre hospitalier et universitaire, le collège Nganga-Edouard, l'hôpital militaire, le ministère de la Défense et la corniche.

«Aujourd'hui nous avons organisé une marche urbaine au profit de ceux qui vont participer aux «72h du Mayombe». Vous



Quelques participants à la marche/Adiac

savez bien que l'activité est une marche et une course sportive de longue durée et d'endurance sur 125 km. Alors, les gens doivent déjà être prêts, même si certains pourront faire seulement deux ou trois kilomètres mais nous voulons vraiment préparer tout le monde. Les premiers de chaque catégorie d'aujourd'hui bénéficieront d'une inscription gratuite. Pendant les «72h du Mayombe Ecorun», nous allons planter les arbres pour répondre à l'appel du chef de l'Etat mais nous allons aussi dénicher les

talents qui seront suivis et accompagnés dans leur carrière », a indiqué José Cyr Ebina, président du comité d'organisation. Le maillot de la troisième édition du grand événement sportif «72 heures du Mayombe Ecorun» a été dévoilé le 25 mars dernier. Cette marche sportive, qui combine la protection de l'environnement, la détection de talents et la pratique de certaines disciplines de l'athlétisme, se tiendra sur le thème «Courons et marchons pour la préservation de la forêt et des peuples autochtones». Elle se déroulera en

deux étapes, du 25 au 27 avril. La première étape concerne Malélé-Pounga puis Pounga-Dolisie. Organisée par l'association multisports Lion d'or, la troisième édition des « 72 heures du Mayombe Ecorun » mettra aussi en avant le rôle du peuple autochtone dans la protection de l'environnement. Des activités liées au développement durable sont associées à la marche sportive, comme la sensibilisation et le planting de 500 arbres par les coureurs, marcheurs, organisateurs et public. Un hommage au peuple autochtone est aussi pré-

vu à travers une soirée culturelle. Des prix et diverses récompenses seront donnés à quelques participants. Les partenaires et prétendants participants qui veulent relever ce défi sont invités à se rendre au village dédié pour la circonstance pour plus d'informations. La fondation Ebina s'est engagée à octroyer des bourses sports-études pour une durée de quatre ans pour les deux enfants (fille et garçon) qui remporteront les courses à pied de trois kilomètres qui seront organisées à chaque étape.

Rude Ngoma

NÉCROLOGIE

Florent Sogni Zaou, journaliste, Lilia Makaya, Merveille Tchilessi, Clem Dieudonné Mavoungou, Joseph Mackosso, Marthe Mackosso Tchitoula, Jeanine Loumbou Taty, Evariste Tchibinda Taty et Zephiryn Bouity ont la douleur d'annoncer aux parents, ami (es) et connaissances, le décès de leur sœur, mère et fille, la veuve Nombo Mavoungou (Ancien ministre) née Sébou Germaine, survenu le 11 avril 2025 à Pointe-Noire, des suites d'une courte maladie.

Le deuil a lieu à Diosso à quelques kilomètres de Pointe-Noire et la date de l'inhumation sera communiquée le moment venu.

IN MEMORIAM

14 avril 2021-14 avril 2025, il y a cinq ans que Dieu avait rappelé à lui le Dr Jean Mbanga, dans sa soixante-dix septième année. En ce jour anniversaire, son épouse, ses enfants et petits-fils ainsi que ses parents proches invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé à avoir une pensée pieuse envers lui.

Que Dieu lui accorde une place de choix dans son royaume. Papa, nous ne t'oublierons jamais ! Tu as été un père exemplaire et un guide infatigable.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Emissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Pays-Bas, 29e journée, 1re division

Le NEC Nimègue bat Waalwijk 2-1. Remplaçant, Brayann Pereira est entré à la 60e minute. A la 90e+2 minutes, il combine sur le côté droit avec Hansen, passeur décisif sur le but de la victoire.

Onzième avec 33 points, Nimègue a deux points de retard sur Héracles 8e et dernier qualifié pour les places européennes.

Pays-Bas, 34e journée, 2e division

Sans Kévin Monzialo, Den Bosch coule à Dordrecht (0-4).

Le Diable rouge est suspendu depuis sa bagarre avec Raatsie, le gardien de l'Excelsior Rotterdam, le 10 mars.

Portugal, 29e journée, 1re division

Gil Vicente s'incline à la maison face à Guimarães (0-1), sans Jordi Mboula, resté sur le banc.

Portugal, 29e journée, 2e division

Mafra bat Panafiel 4-2 avec Bryan Passi titulaire en défense centrale. A cinq journées de la fin du championnat, Mafra est dernier avec six points de retard sur le premier non-relégable.

Roumanie, 4e journée des play-down, 1re division

L'UTA Arad chute à Slobozia (1-2), sans Ravy Tsouka Dozi, absent du groupe depuis le début de la phase des play-offs.

Russie, 28e journée, 2e division

Yenisey et Emmerson Illoy-Ayyet, titulaire, rapportent un point de Kamaz (0-0).

En déplacement chez le SKA Energiya, l'Arsenal Tula revient bredouille (0-1). Erving Botaka Yoboma est resté sur le banc.

Slovaquie, 5e journée des play-offs, 1re division

Yhoan Andzouana était titulaire lors du match nul du DAC Dunajská Streda chez le Slovan Bratislava (2-2). Andzouana, titulaire à gauche, et ses co-équipiers ont mené 2-0 avant de céder en fin de rencontre.

Le DAC est 4e à dix points du podium.**Slovénie, 23e journée, 2e division**

Le Tabor Sezana s'impose 2-1 chez le Rudar Velenje. Kamal Ba-

founta est entré à la 73e minute, tandis que John-Celeste Makoumbou était absent.

Serbie, 1re journée des play-offs, 1re division

Le TSC débute le sprint final par une défaite à domicile face au Novi Pazar (1-2). Prestige Mboundou était titulaire sur le côté gauche. Le TSC Topola Backa est dernier avec huit points de retard sur le podium.

Suisse, 32e journée, 1re division

Le Servette prend un point à Sion (1-1). Bradley Mazikou, suspendu pour cumul de jaunes, n'a pas joué. Kévin Mouanga et Morgan Poaty étaient titulaires lors du revers de Lausanne à Winterthur (0-1). Poaty a marqué contre son camp l'unique but du match, de la tête sur corner (62e min).

Le Servette est deuxième avec désormais quatre points de retard sur le FC Bâle, tandis que Lausanne est 7e à trois points des play-offs.

Suisse, 30e journée, 2e division

Thoune se rapproche du titre grâce à sa victoire à Nyon (2-0). Remplaçant, Christopher Ibayi est entré à la 71e minute, alors que le score était acquis.

Thoune a quatre points d'avance sur Aarau à six journées de la fin du championnat.

Turquie, 31e journée, 1re division

Hatayspor s'incline à Gaziantep

(1-2), sans Chandrel Massanga, suspendu pour cumul d'avertissements.

L'Adana Demirspor est torpillé à Eyüpspor (0-6). Breyton Fougeu est entré à la 79e minute.

Alanyaspor et Gaius Makouta étaient exemptés de cette journée.

Turquie, 34e journée, 2e division

Francis Nzaba, titulaire, et l'Enseller Erokspor prennent un point à Umranyespor (1-1).

Sakaryaspor bat Pendikspor 1-0, sans Simon Nsana, suspendu pour cumul d'avertissement, ni Dylan Saint-Louis, blessé.

Çorum bat Manispor (3-2), sans Durel Avounou, absent du groupe.

Ukraine, 24e journée, 1re division

Beni Makouana est entré à la 77e minute lors du revers du LNZ Cherkasy face au Chakhtar Donetsk (1-4).

Ukraine, 13e journée, 3e division

La réserve de Polissya bat Vilkhivsi (3-0). Jerry Yoka est entré à la 46e minute. Borel Tomandzoto n'était pas dans le groupe.

Géorgie, 8e journée, 1re division

Dila Gori bat le Kolkheta Polti 2-0. Romaric Etou, le capitaine de Dila Gori, était sur le banc au coup d'envoi, tandis que Déo Gracias Bassinga est entré à la 80e minute.

Dila Gori est deuxième à égalité



Double pour Yann Mabella, qui totalise désormais 17 buts/DR

Israël, demi-finale de la Coupe d'Israël

Le Maccabi Bnei Raina est éliminé par le Beitar Jérusalem (1-5). Entré à la 54e minute, alors que son équipe était menée 0-2, Chance Leroy Mondzenga a sauvé l'honneur à la 89e. Son deuxième but dans la compétition, le troisième avec celui inscrit en Coupe de la Ligue.

Italie, 32e journée, 1re division

Antoine Makoumbou a été remplacé à la 62e minute lors de la défaite de Cagliari chez l'Inter (1-3).

Sylver Ganvoula n'est pas entré en jeu lors du revers de Monza à Venise (0-1).

Warren Bondo est resté sur le banc lors du carton du Milan AC à Udinese (4-0).

Parme prend un point chez la Fiorentina (0-0), sans Gabriel Charpentier, forfait jusqu'en fin de saison.

L'AC Milan est 9e avec 51 points, loin devant Cagliari, 15e avec 30 points, Parme, 16e avec 28 points, et Monza, 20e et dernier avec 15 points.

Kosovo, 28e et avant-dernière journée, 1re division

Déjà sacré champion, Drita chute à Malisheva (0-1) avec Raddy Ovouka titulaire. La saison se terminera à domicile face Pristina le 17 avril.

Le champion disputera également la demi-finale retour de la Coupe, le 23 avril, à Pristina, après avoir perdu le match aller 0-1.

Luxembourg, 24e journée, 1re division

Auteur d'un doublé aux 19e et 90e+6 minutes, Yann Mabella porte le Racing Union vers la victoire face à Hesperange (3-1). Il a été averti à la 69e minute.

Il reste cinq matches à l'international congolais, auteur de 17 buts, pour atteindre et dépasser la barre des 20 buts. En 2022, il en avait inscrit 18.

Également titulaire, Kablan Ngoma a été remplacé à la 67e minute.

Malte, 2e journée des play-offs Top 6, 1re division

Floriana et Christoffer Mafoumbi, titulaire, battent Marsaxlokk (2-1). Floriana est 3e avec 22 points, à deux longueurs des Sliema Wanderers, le leader.

Camille Delourme

CONGO-CÔTE D'IVOIRE

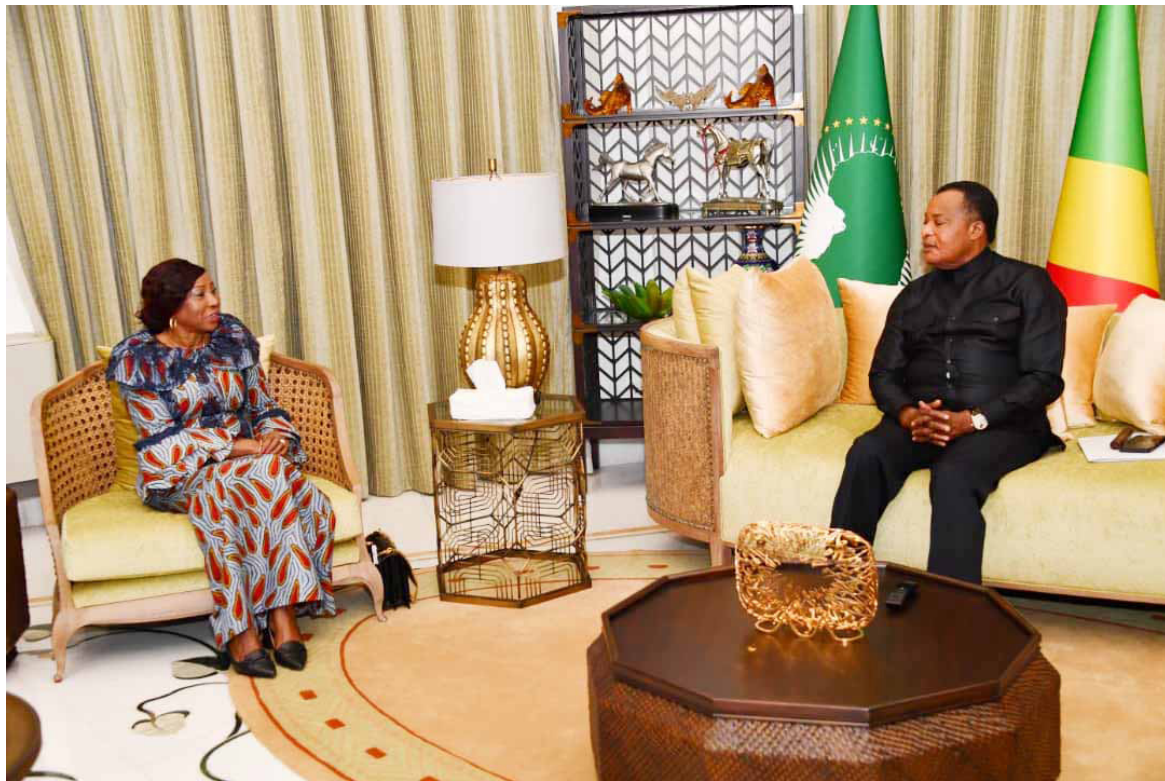
Kandia Kamissoko Camara rencontre Denis Sassou N'Guesso

La présidente du Sénat de la Côte d'Ivoire, Kandia Kamissoko Camara, a rencontré, le 15 avril à Oyo, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à qui il a transmis le message verbal de condoléances adressé par son homologue ivoirien, Alassane Ouattara.

« Son excellence M. Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, nous a chargée de venir exprimer sa compassion, toutes ses condoléances les plus attristées à son frère, le président Denis Sassou N'Guesso, qui vient de perdre sa fille. Dans cette circonstance douloureuse, il nous a chargée de venir lui apporter son réconfort et celui de tout le peuple ivoirien », a déclaré Kandia Kamissoko Camara au sortir de l'audience.

Les deux personnalités ont saisi l'occasion pour rappeler « les relations excellentes qui existent entre nos deux chefs d'Etat, et surtout que le président Ouattara nous rappelle à chaque fois la fraternité, les sentiments de grande admiration qui existent entre les deux hommes. Cela a été l'occasion pour nous de le rappeler aussi, pour dire combien de fois le président Alassane Ouattara a beaucoup d'admiration, de considération, et de sympathie à l'endroit de son frère, le président Denis Sassou N'Guesso ».

La présidente du Sénat de la Côte



d'Ivoire n'a pas manqué d'évoquer les attentes des assises de Brazzaville. « De nombreux présidents de chambres (chambre basse et chambre haute), notamment Assemblée nationale

Kandia Kamissoko Camara s'entretenant avec le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso/DR et Sénat, se donnent l'occasion de se rencontrer ici dans le cadre de l'APF, en vue de préparer la grande conférence de l'APF qui aura lieu, mais la section Afrique a décidé de se

rencontrer ici pour faire le bilan de notre organisation, faire aussi une analyse de la situation sociopolitique dans nos pays et envisager des solutions que nous allons proposer lors

de la grande conférence », a-t-elle expliqué.

« Mais il faut savoir que nous allons parler de tous les défis qui se posent aujourd'hui à nos pays africains, notamment la pauvreté, l'insécurité, les problèmes structurels, etc. Dans une diplomatie forte nous pouvons contribuer au renforcement de la démocratie dans nos Etats africains, de la liberté, du respect des droits de l'homme, au renforcement de la stabilité, la paix, et voir dans quelle mesure, dans une synergie d'action, dans une coopération Sud-Sud, les pays africains pourront contribuer au développement de nos pays de façon spécifique et au bien-être de nos populations », a conclu Kandia Kamissoko Camara.

Signalons que Kandia Kamissoko est venue prendre part à la 16e conférence des présidents des Assemblées et de Sections de la région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui se tient du 15 au 17 avril, à Brazzaville.

Yvette Reine Boro

UTILISATION DE LA MARQUE «72 HEURES DU MAYOMBE»

MCPLC engage une procédure légale pour l'usage frauduleuse de son concept

L'association Marcher courir pour la cause (MCPLC) a rendu public, le 15 avril, un communiqué de presse dans lequel elle conteste l'utilisation de sa marque « 72 heures du Mayombe » par José Cyr Ebina, précisant qu'elle a engagé une procédure légale pour faire respecter ses droits parce qu'elle n'est en aucun cas liée à l'événement organisé par lui.

MCPLC a dénoncé une atteinte grave à ses droits de propriété intellectuelle, en lien avec l'usage frauduleux de sa marque déposée « Les 72 heures du Mayombe ». Dans une démarche de professionnalisation et de protection juridique, l'association a, en effet, procédé au dépôt officiel de plusieurs marques auprès de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle, explique le communiqué de MCPLC, précisant notamment la Traversée du Mayombe, le Marathon du Mayombe, les 72 heures du Mayombe...

« Toutes ces marques bénéficient d'une protection juridique complète dans le cadre de la législation en vigueur, en vertu de leur enregistrement auprès de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle, garantissant à l'association l'exclusivité de leur usage et la possibilité de toute action en justice en cas de violation »,

explique le communiqué.

Le document précise, par ailleurs, que c'est dans ce contexte que l'association a appris l'organisation sans son accord ni sa participation d'un événement dénommé « Les 72 heures du Mayombe », prévu du 25 au 27 avril par José Cyr Ebina. « Une mise en demeure a été adressée à l'intéressé en date du 24 mars 2025 par Me Vianney Ossoubetoumba, afin de faire cesser cet usage illicite. Il est à constater que quinze jours après l'ouverture de cette procédure, M. José Cyr Ebina ne s'est nullement rapproché de l'huissier désigné, ni même rédigé une réponse écrite. Malgré cela, l'usage abusif persiste », poursuit le communiqué.

L'association poursuit, en outre, que l'usage frauduleux de sa marque « 72 heures du Mayombe » est de nature à provoquer une grave confusion auprès des participants, « trompés sur l'identité



de l'organisateur », auprès des partenaires dont l'engagement pourrait être détourné et du public risquant de perdre confiance en des initiatives pourtant construites avec « sérieux et transparence ».

« Elle crée également un préjudice moral et financier important, et porte directement atteinte à l'image, à la crédibilité et aux intérêts de l'association », ajoute le texte.

MCPLC est reconnue pour ses actions de sensibilisation à grande échelle contre le diabète au Congo. Depuis sa création en 2019, elle s'est engagée à promouvoir la santé publique à travers les événements à fort impact tels que la Traversée du Mayombe, lancée en 2021 dont la cinquième édition est prévue du 7 au 13 juin. En l'espace de cinq éditions, précise l'association, cet événement em-

blématique est passé de douze à près de mille participants, illustrant l'intérêt croissant du public et l'efficacité des actions menées. « L'association invite les institutions, médias, partenaires et citoyens à faire preuve de vigilance, et à se référer uniquement aux canaux officiels de communication de l'association », a précisé MCPLC.

James Golden Eloué

L'affiche de la 5e édition de la «Traversée du Mayombe»/DR